



Bibliothèques Gourmandes
3/7 rue de l'École de Droit
21000 DIJON

**Procès verbal de
l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle
Le 10 septembre 2018**

**Restaurant La Bastide Odéon
7, rue Corneille, Paris 6ème**

L'an 2018 et le samedi 10 septembre, sur convocation adressée par le Président en date du 16 août 2018, les membres de l'Association se sont réunis et composent l'Assemblée de la manière suivante :
Présents : 13 ayant élargé ; Pouvoirs : 28 valides soit 41 votants.

En ouverture, le Président propose de désigner comme secrétaire de séance M. Alain Lewinger. Il est procédé au comptage des présents et des pouvoirs, et à l'examen du quorum.
Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation à l'ouverture de l'Assemblée générale ordinaire : 103.
Le quorum d'un quart des adhérents, 26, est donc atteint.

Le Président, Gérard ALLEMANDOU, déclare l'Assemblée Générale ouverte et présente son rapport.

1 /Rapport moral du Président : 2017, une année en demi-teinte.

De grandes satisfactions grâce à la revue, deux excellents numéros, pas de sponsors mais des activités engageantes, une ambiance bien agréable pour toutes nos réunions.

L'ASSOCIATION

Anne Sophie Lambert élue adjointe d'Alain Lewinger n'a pas pu s'investir comme elle le souhaitait, son activité professionnelle lui ayant donnée de lourdes contraintes.
CA les 28 mars 2018 et 18 juillet 2018 où ont été approuvés les documents soumis au Conseil d'Administration en vue de l'Assemblée générale du 10 septembre 2018.

Les adhésions remontent de façon sensible par rapport à l'année passée grâce au numéro 47 pour lequel la campagne de communication a été importante et le travail militant de Philippe Bourguignon particulièrement efficace.

114 adhérents en 2017 adhérents à l'Association en 2016 : 87, 108 en 2015, 111 en 2014, 123 en 2013 et 110 en 2012.)

Nous sommes aujourd'hui à une centaine d'adhésion !

Alors encore un petit effort de chacun et nous pourrions retrouver l'étiage de 2013 ! Voir mieux

Les abonnements restent plutôt stables : 34 au total contre 29 en 2015 et 24 en 2014.

Les relectures et corrections de PAPILLES ayant été faites en interne, nous économisons 4000 € sur l'exercice. Il faut remercier ici tous les adhérents qui se sont proposés pour assurer ces relectures et tout particulièrement Patricia Moréreau qui a assuré une relecture de l'ensemble des numéros pour harmoniser les choix graphiques.

Quant au mécénat d'entreprise, nous avons essuyé un refus de la société Relais et Château, toujours rien à attendre de la SEMARIS... J'ai demandé un rendez-vous à Alain Ducasse.

Notre budget n'est malheureusement toujours pas équilibré entre adhésions, abonnements, ventes et subvention de la ville de Dijon. Il nous faudrait 50 adhésions de plus, un objectif censé si chacun fait un effort pour trouver un ou deux adhérents.

Le 18 juillet 2018, j'ai proposé au Conseil d'administration que l'abonnement soit porté à 50€ + frais de port pour l'étranger, et l'adhésion à 60€ les prix étant inchangés depuis ma prise de fonction.

De plus, je vous invite à ne pas hésiter à utiliser le rescrit fiscal pour faire des dons à l'association (64 % de déduction fiscale) et devenir ainsi « membre bienfaiteur » et de proposer des noms d'entreprise qui pourraient nous sponsoriser.

Le principe du déménagement du stock des revues PAPILLES a été accepté par le Conseil d'administration ainsi que la proposition de Geneviève Bertaud-Allemandou de nous louer pour la somme modique de 120€ par an deux caves dont elle est propriétaire dans un immeuble de Malakoff.

Il n'y a plus qu'à passer à la réalisation concrète.

La proposition d'organiser une recension de lectures est restée sans aucun effet. Le projet est donc abandonné.

Une modification des statuts – la création d'une nouvelle catégorie de membres actifs appelés membres bienfaiteurs - approuvée par le Conseil d'administration du 4 janvier 2018, sera soumise à l'approbation de l'Assemblée générale extraordinaire qui suivra cette AGO.

NOS ACTIVITES

Le Comité des Éditions et PAPILLES

- Je dois faire signer une renonciation à leur droit d'auteur, pour les auteurs des textes parus dans le *PAPILLES* n°49 et suivants. Progressivement, auteur par auteur, cela sera fait pour les anciennes parutions.
- La revue et le Comité – qui continue de fonctionner de façon très satisfaisante – restent notre plus grande satisfaction. Notre effort a porté sur la « correction » réalisée en interne et qui s'améliore de jour en jour. Patricia Moréreau a mis en place en collaboration avec Monique Calinon et Sophie Danis une charte graphique qui sera dorénavant communiquée à tous les auteurs.
- *PAPILLES* 47 : un succès grâce au coordonnateur Philippe Bourguignon. Qu'il soit remercié. La qualité de son travail et l'implication à faire connaître le numéro ont été remarquable. Un beau succès.
- *PAPILLES* 48 : un succès éditorial éditorial sur un sujet « oublié », le restaurant, pour lequel nous avons eu peu de retour des professionnels qui semblent « ne pas lire ». Cela serait-il confirmé par la décision des « Relais et Châteaux »
- *PAPILLES* 49 : coordonné par Monique Calinon, Bibliothèque semble susciter un intérêt grandissant.
- *PAPILLES* 50 : Il reste à désigner un coordinateur « La meunerie » sur les fonts baptismaux ! et à imaginer une petite fête pour le « Cinquantième » ?

Animation et Cercles Littéraires et Gourmands

Paris

- février 2017 : Dîner le avec les Membres de Flandrin comme chaque année.
- 2 octobre 2017 : opération de lancement de n°47 sur le vin au Restaurant Laurent.
- 4 novembre 2017 : remis le 10me Grand prix du Livre Spirit / Bibliothèques gourmandes.
- 24 novembre 2017 : dîner chez Alain Dutournier autour d'un « Oreiller de la Belle Aurore ».
- 3 février 2018 : les BG étaient invitées à la soirée dégustation accord met/vin huîtres et vins blancs à la Cagouille.
- 27 février à 18h30 : Réunion pour évoquer le sujet de notre projet de journée d'étude avec Joseph Allemandou, senior Data Engineer à la Wikimedia Foundation, « Mettre en réseau les Fonds culinaires des Bibliothèques publiques et privées françaises comme étrangères ; création d'un portail »
- Rencontre annuelle en 2018
Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité la proposition du Président d'instaurer une rencontre culturelle (et gourmande) annuelle, plus riche qu'une intervention lors d'une AG.
A la suite d'une réunion préparatoire, le sujet initialement proposé, « Mettre en réseau les Fonds culinaires des Bibliothèques publiques et privées ; création d'un portail » a été abandonné car trop complexe aujourd'hui encore, il demande du travail.
Il est proposé B.B.B. « Barrique, Bouteille, Bouchon » avec trois intervenants dont M. Vicart de la tonnellerie du même nom.

Cercle du Forez, présidé par Yves Claude Blanchon

16 novembre 2017 : agapes d'automne autour des champignons et du gibier.
Janvier 2018 : édition de la gazette n° 5.
24 mai 2018 : repas de printemps consacré à la culture et la cuisine du Japon.
Juin 2018 : édition de la gazette n° 6.

Roanne, présidé par Jean Charles Meyrignac

- Soirée en préparation avec Bénédicte Beaugé : PAPILLES 48 présenté à la maison Troisgros.
- Participation à Roanne Table Ouverte en partenariat avec la ville en octobre 2018 : soirée cinéma et dictée gourmande
- Soirée dégustation / accord whisky et mets ; le 18 octobre 2018 avec l'association les Malt'adors.

Il est mis à la disposition de l'Assemblée générale, les rapports d'activité du Cercle Littéraire et Gourmand du Roannais et de la Commission communication, le rapport du Président faisant également office de rapport de la Commission de la publication.

2/ Rapport financier : Marie-Claude Maddaloni, trésorière, répond aux quelques questions de son rapport distribué aux présents.

Vous trouverez ci-après le bilan, le compte d'exploitation et la situation de trésorerie de 2017 approuvés par le Conseil d'administration du 18 juillet 2018 et le bilan prévisionnel 2018 soumis à votre approbation aujourd'hui.

Voici les éléments principaux des recettes :

Adhésions : le nombre d'adhésions a augmenté par rapport à 2016.

L'association a regroupé en 2016 : 94 adhérents et en 2017 : 114 adhérents dont 4 adhérents étrangers, pour un montant total de **5 690 €**.

Abonnements : L'année 2017 a vu augmenté le nombre d'abonnés : 34 abonnés dont 9 institutions étrangères contre 26 abonnés en 2016. Pour un montant total de **1 212 €**. Cette augmentation est due surtout au choix de l'abonnement par rapport à l'adhésion d'un certain nombre de particuliers.

Les ventes au numéro totalisent **7 526 €** contre 1 032 € en 2016. Cela s'explique par les très importantes ventes au numéro, tirage normal et tirage spécial, du n°47.

Nous avons également reçu la **subvention de la ville de Dijon** pour **900 €** comme en 2016.

Nous avons reçu divers **dons** d'adhérents d'un montant total de **500 €** et un don de la SCI Malleval Giraud d'un montant de **4 599,65 €**.

Le montant total des recettes 2017 s'élève ainsi à **20 427,65 €**.

ET maintenant, les éléments principaux des dépenses :

Tenue de compte bancaire : 54 €

Site JIMDO : 60 €

Commissions Paypal : 110 €.

Impression de l'invitation pour la réception liée à la sortie du n°47 : 162 €

Frais postaux des n°41 à 44 : 1 900,83 €

Papilles n°46 : impression : 3 153,52 € (paru en janvier 2017 mais graphisme et suivi de projet payés en 2016).

Papilles n° 47 : 8 290 € (graphisme du n° et du tirage spécial : 1 518 €, impression du n° et du tirage spécial : 6 772 €).

Papilles n° 48 : graphisme : 1 653 € (impression payée en 2018)

Le montant total des dépenses 2017 s'élève à **15 382,83 €**.

Ce qui nous donne une exploitation positive de **5 044 € sur 2017**.

De la position bancaire positive au 31/12/2017 de 5 762,85 € doivent être déduits des chèques non encore encaissés à hauteur de 719 €.

Les stocks sont estimés à 4 600 €.

I / Bilan Année civile 2017

CHARGES

606	Achats non stockés de matières et fournitures		4 600,00 €
Total	Total Achats et variations de stocks		4 600,00 €
Sous-classes 61 & 62 : Services extérieurs :			
618	Divers	Documentation, conférences	162,00 €
623	Publications,		13 096,00€
626	Frais postaux		1 900,83 €
627	Services bancaires		54,00 €
628	Divers	Commission Paypal	110,00 €
Total	Total Services extérieurs		15 322,83€
Sous-classe 65 : Autres charges de gestion courante :			
651	Concessions, brevets, licences	Y compris SACEM / JIMDO	60,00 €
Total	Autres charges de gestion courante		60,00 €
Total des charges (A) :			
Total	Total des charges (A)		19 982,83€

PRODUITS

70	Vente de produits finis, marchandises, y compris sponsoring		7 526,00 €
Total	Total Vente de produits finis, prestations de services, marchandises		7 526,00 €
Sous-classe 74 : Subventions d'exploitation :			
74	Ville de Dijon		900,00 €
74	Autres		0,0€
Total	Total Subventions d'exploitation		900,00 €
Sous-classe 75 : Autres produits de gestion courante :			
756	Cotisations	Adhésions	5 690,00 €
757	Cotisations	Abonnements	1 212,00 €
Total	Autres produits de gestion courante		6 902,00 €
Total des produits (B) :			
Total	Total des produits		15 328,00 €
875	Dons en nature		5 099,65 €
Total	Total sous-classe contributions volontaires en nature		5 099,65 €
	Total général des produits (B)		20 427,65 €
	Résultat (B - A)		444,82 €

II/ Balance des mouvements de trésorerie

	-	+
Solde Banque postale au 31/12/2016		4 877,35 €
Total des produits 2017		20 427,65 €
Abonnement 2016 encaissé en 2017 : 1		44,00 €
Total		25 349,00 €
Total des charges 2017 :		
Abonnements 2017 encaissés en 2016 : 13	15 382,83 €	
Adhésions 2017 encaissées en 2018 : 1	396,40 €	
Décalage de prise en compte par la banque des chèques émis en 2016 et encaissés en 2017	50,00 €	
Total	3 753.60 €	
Balance	19 582,83 €	
Solde Banque Postale au 31/12/2017		5 766,17 €
		5 762,85 €

La variabilité du prélèvement du paiement par Paypal ne permet pas facilement le calcul à l'euro près soit un écart de 3.32 € qui seront réaffectés.

III/ Compte d'exploitation 2017

Frais engagés au titre de 2017		15 410,66 €
Frais courants :	2 286,83 €	
Edition <i>PAPILLES</i>		
N°47 :	8 290,00 €	
N°48 :	4 833,83 €	
Recettes au titre de 2017		20 427,65 €
Au titre des 114 adhésions	5 690,00 €	
Au titre des 34 abonnements	1 212,00 €	
Au titre des ventes	7 526,00 €	
Subvention	900,00 €	
Dons	5 099,65 €	
Résultat d'exploitation 2017 positif de		5 016,99 €

Bilan prévisionnel Année civile 2018

CHARGES 60

Sous-classes 61 & 62 : Services extérieurs :			
618	Divers	Documentation, conférences, séminaires...	500,00 €
623	Publicité, publications, relations publiques		12 000,00€
626	Frais postaux et de télécommunications		2 400,00 €
Total	Total Services extérieurs		14 900,00€
Sous-classe 65 : Autres charges de gestion courante :			
651	Concessions, brevets, licences	Y compris SACEM / JIMDO	60,00 €
658	Charges diverses de gestion courante	Dont cotisations statutaires	180,00 €
Total	Total Autres charges de gestion courante		240,00 €
Total des charges (A) :			
	Total des charges (A)		15 140,00€
	Total général des charges		15 140,00€
PRODUITS :			
70	Vente de produits finis, prestations de services, marchandises, y compris sponsoring		3 000,00 €
Total	Total Vente de produits finis, prestations de services, marchandises		3 000,00 €
Sous-classe 74 : Subventions d'exploitation :			
74	Ville de Dijon		900,00 €
74	Autres		3 500,00 €
Total	Total Subventions d'exploitation		4 400,00€
Sous-classe 75 : Autres produits de gestion courante :			
756	Cotisations	Adhésions	7 000,00 €
757	Cotisations	Abonnements	1 400,00€
Total	Autres produits de gestion courante		8 400,00 €
Sous-classe 78 : Reprises sur amortissements et provisions :			
78	Reprises sur amortissements et provisions		
Total	Total Reprises sur amortissements et provisions		0,00 €
Total des produits (B) :			
Total	Total des produits (B)		15 800,00 €
870	Bénévolat		
871	Prestations en nature		
875	Dons en nature		600,00 €
Total	Total sous-classe contributions volontaires en nature		0,00 €
	Total général des produits		16 400,00€
	Résultat (B - A)		1 260,00 €

3/ Questions de l'Assemblée.

Au cours de la discussion qui suit la présentation des rapports, le Président précise que la revue fonctionne dans de très bonnes conditions de convivialité et d'efficacité. On a fait une économie de 4000€ grâce aux volontaires qui réalisent une relecture précise avant la mise en impression. Le seul point noir reste toujours l'équilibre financier à trouver.

Il annonce que le déménagement du stock principal est prévu rapidement dans sa propriété de l'Yonne. Un stock intermédiaire de quelques exemplaires de chaque numéro restera à Paris pour faire face aux quelques demandes annuelles. Il faudra prévoir l'assurance de ce stock.

Le projet de PAPILLES en ligne est toujours au point mort.

Une large discussion s'engage sur l'augmentation du prix de l'adhésion dès 2019, des coûts de transport, du prix au numéro et du nombre de pages des prochains numéros fixé à 126 au lieu de 96. Les différents tarifs sont modifiés selon une grille que diffusera notre trésorière.

On évoque la possibilité d'une recherche sur la critique d'Art par rapport à la critique gastronomique au XVIIIème siècle.

Les différentes questions posées par l'Assemblée Générale ayant été débattues, on passe au vote du quitus.

4/Quitus au Conseil d'administration.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité, personne ne s'abstenant et personne ne votant contre.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité, personne ne s'abstenant et personne ne votant contre.

L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration sortant.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire étant arrivé à son terme, le Président déclare close la séance.

Procès-verbal mis en forme par le secrétaire de séance, le 17 avril 2019.

Gérard Allemandou, président

Alain Lewinger, secrétaire de séance